

" INOVY "

Société par actions simplifiée au capital de 50 000 €

SIEGE SOCIAL : SAINT-GALMIER (Loire)

Montée du Vernay

-:-

523 335 578

R.C.S. : SAINT-ETIENNE

(2010B00848)

S.I.R.E.T. : 523 335 578 00028

-:-

GREFFE TC ST ETIENNE

N° gestion : 2010B848

le : 12 JUL. 2011

N° dépôt : 4548

Visa du greffier : *

PROCES VERBAL DES DECISIONS DU PRESIDENT

DU TRENTE ET UN DECEMBRE DEUX MIL DIX

L'an deux mil dix,

Le trente et un décembre à onze heures,

Monsieur Jérôme NUIRY, Président de la société par actions simplifiée "INOVY" au capital de 50 000 €, dont le siège est à SAINT-GALMIER (42330), Montée du Vernay, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SAINT-ETIENNE sous le numéro 523 335 578,

APRES AVOIR CONSTATE :

- que lors de la constitution de la société le 8 juin 2010, le capital social de 50 000 € n'a été libéré que de la moitié, soit 25 000 €,

- que Monsieur Jérôme NUIRY et Madame Christine NUIRY, seuls associés de la société INOVY, ont, par virements respectivement des 21 décembre et 31 décembre 2010, versé chacun la somme de 12 500 €, soit un montant global de 25 000 €, correspondant au montant du capital restant à libérer qui a été déposé à la Banque Populaire Loire et Lyonnais, agence de SAINT-ETIENNE,

A PRIS LA DECISION AYANT POUR OBJET :

ORDRE DU JOUR

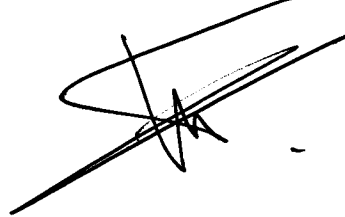
- Constatation de la libération intégrale du capital social.

Monsieur Jérôme NUIRY prend acte, qu'à la date de ce jour, le capital social est intégralement libéré.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à onze heures trente.

De tout ce que dessus, il a été établi le présent procès verbal signé par le Président.

LE PRESIDENT
Mme Jérôme NUIRY

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'S' shape with a horizontal line crossing it, followed by a small 'N' and 'R'.